

CIRCULAIRE AD 2002/4 DU 6 JUIN 2002

Thème d'étude sur les bâtiments d'archives en France

Le ministre de la culture et de la communication

à

Mesdames et Messieurs les présidents
des Conseils généraux (Archives départementales)

Mesdames et Messieurs les maires
(Archives communales)

L'effort consenti en faveur de la construction de bâtiments d'archives en France, engagé depuis les années soixante, ne se dément pas. C'est pourquoi la direction des Archives de France a l'intention de faire des bâtiments d'archives un thème central de réflexion et d'étude pour l'année présente et celle à venir. En particulier, une réflexion sur les bâtiments récemment construits, en cours de construction ou en projet, sera conduite lors d'un séminaire de travail organisé avec l'Institut national du Patrimoine. Puis des journées internationales d'études au cours de l'année 2003, auxquelles les archivistes français seront conviés, permettront de restituer ce travail et de recueillir vos observations et vos préoccupations en ce domaine.

Dans cette optique, il me semble utile de donner une suite à l'ouvrage publié en 1986 par la direction des Archives de France, Bâtiments d'archives. Vingt ans d'architecture française. 1965-1985 (Paris, Archives nationales, 1986) pour la période 1986-2001, et d'envisager ultérieurement de compléter l'ensemble par un ouvrage plus historique sur les bâtiments d'archives français du XIXe et du XXe siècle.

J'ai demandé au chef de l'inspection générale des Archives de France, Monsieur Gérard Ermisse, de coordonner l'ensemble des projets en cause : pour la réalisation de l'ouvrage à publier dans les prochains mois sur les bâtiments d'archives construits dans notre pays entre 1986 et 2001, il sera assisté de Madame Elsa Marguin-Hamon, chef du bureau de la conservation matérielle et des bâtiments (Département de l'innovation technologique et de la normalisation).

Cet ouvrage aura une forme et une présentation aussi proches que possible de l'ouvrage précédent dont il constituera la suite exacte, avec toutefois quelques aménagements. Afin de rédiger les notices pour chacun des bâtiments construits ou aménagés durant cette période, nous avons besoin de votre concours.

Le document annexé à la présente circulaire a pour objet de récapituler les éléments essentiels composant les notices, en y ajoutant des éléments complémentaires s'il y a lieu.

C'est pourquoi il est demandé aux responsables des services d'archives départementales et communales pour lesquels une construction, une extension ou un aménagement important auraient été réalisés entre 1986 et 2001, de bien vouloir rédiger une notice sur le modèle susdit, en s'inspirant pour le détail des notices publiées en 1986 pour la période antérieure. Sur la base des textes envoyés, nous pourrions pour des raisons d'harmonisation réécrire partiellement tel ou tel

élément, et nous vous prions de nous en excuser à l'avance. Les notices seront accompagnées d'illustrations (photographies ou plans) et je vous remercie de penser dès maintenant à cet aspect de votre contribution.

Cet ouvrage donnera lieu à une publication, sous forme papier, et, parallèlement, sous forme électronique, sur le site de la direction des Archives de France. Il pourra dès lors faire l'objet d'une large diffusion au plan international et permettra de faire connaître les bâtiments d'archives construits en France durant ces quinze dernières années. Il sera largement distribué à l'occasion des réunions nationales et internationales que la direction des Archives de France aura à organiser prochainement.

Une réponse de votre part dans un délai d'un mois soit au plus tard vers le 30 juin nous obligerait infiniment et je vous en remercie à l'avance. Le ministre de la Culture et de la communication et par délégation,

la directrice des archives de France

Martine de Boisdeffre